

Château Thébaud Magazine

Le trait d'union Castelthébaltais / Janvier 2020 / N°170



DOSSIER

Aménagement du Belvédère

Château
Thébaud

>> Retour en images



Inauguration de la Foire Commerciale
Samedi 19 octobre au complexe sportif.



Cérémonie « l'Arbre des naissances 2019 » un projet du Conseil
Municipal des Enfants - Samedi 5 octobre site de Caffino.



Cérémonies commémoratives du 11 Novembre 1918
Départ vers la Stèle.



Élections du Conseil Municipal des Enfants
Mardi 3 décembre au Bois de la Haie.



Cérémonie « Fleurs et Paysages » organisée par le Département
Jeudi 5 décembre à l'Espace Bois Joli.



Week-end Téléthon 6,7 et 8 décembre
De nombreuses animations !

Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/8

- > Compte rendu Conseils Municipaux
- > Élections Conseil Municipal Enfants
- > Point Travaux
- > Bibliothèque
- > Enfance/Jeunesse
- > Divers

Vie Scolaire - Page 9

- > École Saint-Joseph
- > École Marcel Canonnet
- > Association de parents d'élèves

DOSSIER Pages 10/11

- > Aménagement du Belvédère

Histoire - Page 12

- > L'histoire du calendrier

Vie Associative - Pages 13/16

- > Actualité des Associations

Vivre Ensemble - Page 17

- > Rappels civisme

Infos Pratiques - Pages 17/18

- > Rappels administratifs
- > Etat Civil
- > Agenda des manifestations
- > Nouveau sur la commune

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement au **02 40 06 53 18** (standard de la Mairie).

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. 02 40 06 53 18

E. Mail : mairie@chateau-thebaud.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCES :

SAMU/Médecins	15
Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237

Editorial

Comme je l'annonçais dans la revue municipale en mai dernier, après 37 années passées au service de la belle commune de Château-Thébaud, j'ai décidé de passer la main. Je garderai un excellent souvenir de cette expérience d'élu communal, très enrichissante et aussi très prenante.

Avec un mandat de conseiller municipal, trois mandats de 1er Adjoint et deux mandats de Maire, j'ai pu voir l'évolution de la commune qui s'est métamorphosée au cours de ces années.

Dans la fonction de Maire il y a des missions agréables et des missions plus difficiles, je ne garderai en mémoire que le côté positif.

Je suis heureux de terminer ma mission en ayant accompli davantage que mes promesses électorales malgré un contexte difficile, et fier de laisser à l'équipe future une situation saine avec un endettement modéré permettant de poursuivre les investissements en toute sérénité.

Je souhaite bonne chance à l'équipe qui me succédera en mars 2020.

Enfin je terminerai en souhaitant à tous les castelthébaudais une excellente année 2020, en espérant la poursuite de l'aménagement de notre commune avec de beaux projets pour le bien-être de la population.

Tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Je vous souhaite une excellente lecture de votre revue municipale.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER





Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 16 septembre 2019

1 - Garantie d'emprunt : opération d'acquisition en VEFA (Vente en Voie de Futur Achèvement) de 5 logements au Domaine du Château des Landes par le bailleur social PODELIHA

> **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50,00% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 645 000,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2 - Avenant 1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération et la commune pour le confortement de la falaise

M. le Maire explique qu'il convient d'approuver le réajustement du plan de financement, suite à la consultation des entreprises réalisée cet été.

> **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre Clisson, Sèvre Maine Agglo et la commune pour le confortement de la falaise,

> **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1.

3 - Participation de la commune au «Porte-Vue» (Belvédère)

M. le Maire explique qu'il convient de reprendre et préciser la délibération qui avait été prise en ce sens qu'il s'avère plus judicieux de solliciter le remboursement des frais avancés et de verser un fonds de concours net de 100 000 €.

> **APPROUVE** le versement d'un fonds de concours de 100 000 € au profit de Clisson, Sèvre Maine Agglo dans le cadre et sous réserve de la réalisation effective du Porte-Vue ;

> **SOLLICITE** le remboursement auprès de Clisson, Sèvre Maine Agglo des frais avancés au titre de l'amorçage du projet de Porte-Vue, consolidés à hauteur de 29 721 €.

4 - Demande de fonds de concours intercommunal pour le projet de jardin-esplanade du «Porte-vue»

> **APPROUVE** le projet d'aménagement du jardin et de l'esplanade du «Porte-vue» et le plan de financement comme suit :

Coût global du projet : 210 011 € HT avec un autofinancement de la commune à hauteur de 112 338 HT €.

> **SOLLICITE** le soutien financier de Clisson, Sèvre Maine Agglo à hauteur de 97 673 € au titre du fonds de concours intercommunal 2018-2020.

5 - Modification au tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 votants), le Conseil Municipal suite à des mouvements de personnel :

> **APPROUVE** la suppression d'un poste de rédacteur principal 2ème classe (1er nov.) et d'un poste de technicien principal de 1ère classe (1er oct.)

> **APPROUVE** la création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe (1er oct.) et d'un poste d'adjoint technique (1er oct.)

> **APPROUVE** le nouveau tableau des effectifs.

6 - Rapport annuel Atlantic Eau 2018

> **PREND ACTE** du rapport annuel Atlantic'Eau 2018.

7 - Tarifs manifestation du service enfance Jeunesse

> **APPROUVE** une grille de tarifs qui seront utilisés lors d'une manifestation pour la restauration et le bar.

8 - Décision modificative n°1 au budget assainissement 2019

M. Boussonnière explique qu'il convient d'ajuster le montant des subventions attendues et de l'emprunt d'équilibre.

> **APPROUVE** la modification.

Conseil municipal du 14 octobre 2019

1 - Convention d'occupation : antenne de téléphonie Bouygues Télécom à la Basse-Poterie

> **APPROUVE** la convention d'occupation du terrain privé communal, situé au centre technique municipal (2 rue du Bois Simon),

> **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention.

2 - Tarifs assainissement collectif 2020

> **APPROUVE** les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2020.

Taxe de raccordement au réseau collectif 1950 €.

Taxe sur l'assainissement collectif : Part consommation/m³ 0,66 €, part abonnement 40 €.

3 - Autorisation de construction du belvédère à la communauté d'agglomération

> **AUTORISE** la communauté d'agglomération, en tant que maître d'ouvrage du projet, le Belvédère à construire sur le terrain appartenant à la commune de Château-Thébaud (parcelle cadastrée AB n°236). Cette autorisation est consentie sans limite de temps.

4 - Demande de subvention DSIL/DETR 2020 - Projet d'aménagement de la rue du Pot Gris

M. le Maire rappelle que certains projets communaux peuvent être proposés au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 (DETR).

> **APPROUVE** le plan de financement,

> **SOLLICITE** le soutien financier de l'État au titre de la DSIL ou de la DETR 2020, dans le cadre du projet de réaménagement de la rue du Pot Gris.

Le coût global du projet est estimé à 217 000 € HT et la subvention sollicitée est de 100 000 €.

5 - Décision Modificative n° 2 budget communal - Amortissement des travaux d'éclairage public 2018

> **DECIDE** de fixer la durée d'amortissement des travaux liés au réseau d'éclairage public communal à 30 ans et d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires à la réalisation des écritures comptables à intervenir en 2019.

> **APPROUVE** la décision modificative.

6 - Finances : Extinction de créances, provision pour créances douteuses et admission en non valeurs

- > **ADMET** en extinction de créance les titres de recettes émis pour un montant global de 93,34 €.
- > **APPROUVE** l'augmentation de la provision pour créances douteuses à un montant de 730 €.
- > **ADMET** en non valeurs les titres de recettes émis pour un montant global de 27,72 €.

7 - Transfert de la compétence assainissement collectif à Clisson Sèvre, Maine Agglo - délibération de principe

- La Communauté d'agglomération Clisson Sèvre & Maine Agglo va exercer de plein droit au lieu et place des communes membres, à partir du 1^{er} janvier 2020, la compétence « Assainissement collectif ».
- > **APPROUVE** la clôture du budget annexe de l'assainissement au 31 décembre 2019.

8 - Transfert de la compétence assainissement collectif à Clisson Sèvre, Maine Agglo – transfert des résultats

- > **APPROUVE** le principe du transfert de l'intégralité des résultats du budget annexe de l'assainissement au 31 décembre 2019 vers le budget annexe « Assainissement collectif en régie ou DSP » de Clisson Sèvre et Maine Agglo afin de couvrir les dépenses relatives à ce service transféré.

9 - Transfert de la compétence assainissement collectif à Clisson Sèvre, Maine Agglo - autorisation pour les avenants et autres actes liés au transfert

- > **AUTORISE** M. le Maire à :

Signer les avenants de transfert à intervenir concernant :

- Les contrats de délégation de service public (DSP) liés aux services assainissement collectif et eau potable.
- Tous les autres contrats (marchés, emprunts, téléphonie, énergie...), conventions (de facturation, de déversement, d'épandage...) et autres actes liés à ces transferts de compétence.

Préparer et signer les conventions fixant les modalités d'intervention des personnels communaux dans le cadre de prestations liées aux compétences nouvelles et leur remboursement aux communes.

10 - Intercommunalité : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

- > **APPROUVE** les conclusions et le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges,
- > **PREND ACTE** du montant de l'attribution de compensation fixée pour la Commune de Château-Thébaud à 50 803,31 €, à compter de 2019, et jusqu'aux nouvelles évaluations de transferts de charges.

11 - Avenants n°1 aux marchés de réhabilitation de réseaux d'assainissement (programme 2019)

- > **APPROUVE** l'avenant n°1 au lot 1 du marché de travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement (programme 2019),
- > **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Assainissement 2019.

Conseil municipal du 04 novembre 2019

1 - Tarifs municipaux 2020

- > **APPROUVE** les nouveaux tarifs compter du 1^{er} janvier 2020.

2 - Convention d'accompagnement aux études de faisabilité d'autoconsommation collective photovoltaïque avec le SYDELA

Dans le contexte actuel de lutte contre le changement climatique, de raréfaction des ressources et d'augmentation des coûts énergétiques, le SYDELA s'engage auprès de ses collectivités adhérentes afin de les accompagner dans leurs actions de transition énergétique, en particulier pour développer son ou ses projets de production d'électricité photovoltaïque.

> **DECIDE :**

- De bénéficier de l'accompagnement aux études de faisabilité d'autoconsommation collective photovoltaïque du SYDELA ;
- D'autoriser le Maire à signer avec le SYDELA la convention correspondante annexée à la présente délibération.

Conseil Municipal des Enfants



Élections du Conseil Municipal des Enfants

Le 3 décembre dernier, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Marcel Canonnet et Saint Joseph ont participé aux élections du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Les élèves souhaitant se porter candidats ont préparé leur profession de foi lors des ateliers de temps d'animation périscolaire, accompagnés par Aurélien LEGRAND, directeur de l'Accueil de loisirs et animateur CME.

Une fois constitué, les 12 jeunes élus du CME travaillent sur les projets de leur choix tout au long de leurs 2 années de mandat. Les élus sortants ont ainsi organisé une soirée « Cinéma Barbecue », la création de cartes postales de la commune et l'inauguration du premier « Arbre des naissances » 2019.

Le nouveau CME est donc composé de :

ERZIN Louis, CHOUTEAU Laurine, DOUILLARD Emmie, FERCHAUD Charlotte, KEREZEON Agathe, MAGNIETTE Tibaud, MASSONNEAU Maxime, PILET Martin, POULAIN Mathéo, RABILLER Charlotte, TRIBUT Liam, WALL Ellie.

Point travaux

TRAVAUX BELVÈDÈRE : Salles Arcades et Maine



En raison des travaux de construction du Belvédère et pour des raisons de sécurité, les salles Arcades et Maine ne seront pas disponibles à la location de janvier à fin juin 2020.

Nous vous remercions de votre compréhension.



JARDIN DU SOUVENIR :

Le jardin du souvenir est l'endroit du cimetière au niveau duquel chacun peut selon ses souhaits répandre les cendres des proches disparus de façon anonyme. Il était jusqu'alors composé d'un espace enherbé dédié et délimité. Aujourd'hui, il est possible d'appliquer sur le monument une plaque disponible en mairie.



SALLE DE LA MAINE :

Les travaux sont terminés et la salle est de nouveau disponible pour les associations et les particuliers.



VOIRIE PARKING RUE DU PRIEURÉ ET RUE DES ÉCOLES :

Les travaux vont permettre un accueil provisoire sur le parking pendant les fêtes. La réfection de voirie de la rue des Écoles est terminée. Il va rester le démontage des poteaux soutenant les lignes téléphoniques. La réfection définitive de la rue du Prieuré ainsi que le parking sont prévus fin janvier 2020.



ESPACE BOIS JOLI :

Les travaux d'agrandissement du bar ainsi que l'agrandissement dédié au stockage du matériel des associations de danse et de théâtre sont terminés et vérifiés par la commission de sécurité du 6 décembre dernier.



TRAVAUX RÉHABILITATION RÉSEAUX EAUX USÉES :

Les travaux se sont terminés en décembre 2019. Le basculement de compétence vers la communauté d'Agglomération se fera comme la loi nous l'imposait le 1^{er} janvier 2020.



La nouvelle équipe du service technique

M. Yvon RETAILLEAU ayant fait valoir ses droits à la retraite, vous aurez l'occasion de croiser de nouvelles têtes au service technique.

De gauche à droite :

Philippe DAVID,
Responsable des Services Techniques

Marcel DURANDIÈRE,
Bâtiments

Nicolas MOULIN,
Terrain de foot, Espaces verts

Jonathan FORGET,
Voirie et Espaces verts

Pierre HERVOUET,
Cimetière, Espaces verts, Voirie

La bibliothèque

Vous connaissez la bibliothèque, mais connaissez-vous son histoire ?



En 1931, deux bénévoles ont créé une « bibliothèque » paroissiale. **En 1952**, la structure a été prise en charge par l'association « Jeunesse Agricole Catholique Féminine » puis **en 1969** par « Bibliothèque pour tous ». Pendant ces années, la bibliothèque s'est organisée autour des bénévoles avec une ouverture de 30 minutes après les messes.

En 1975, la bibliothèque devient municipale et emménage dans l'ancienne salle du cadastre, elle est gérée par le Club des Amis Réunis. Nous savons qu'à cette période la totalité des livres était stockée dans une modeste armoire !

En 1991, un local de 30 m² fraîchement réhabilité au rez-de-chaussée du Moulin Chupin est affecté à l'activité bibliothèque. Il est géré par sept personnes et dispose de 600 livres. Les permanences changent, la « bibliothèque » ouvre ses portes le mercredi et samedi de 15h à 16h. À partir de ce moment-là, le nombre de lecteurs est en constante évolution et passe de 180 en 1993 à 260 en 2001 puis 660 en 2011.

Dès 1995, les bénévoles ont proposé des expositions, des animations sur différents thèmes (la BD, la vigne et le vin...).

En 2008, « l'heure du conte » est mise en place pour le plus grand plaisir des petits...

En 2012, la bibliothèque franchit une nouvelle étape avec l'informatisation : mise en place d'un logiciel de prêt, création d'une base de données de livres.

En 2014, transfert vers l'actuelle bibliothèque. Les horaires d'ouverture sont élargis, une bibliothécaire est embauchée à temps partiel, le stock de livres est augmenté (6000). Les bénévoles (24) assurent toujours les permanences, des animations sont toujours proposées. « L'heure du conte » trimestrielle est devenue « dessine-moi une histoire » mensuelle, un club de lecture est né.

Vous pouvez suivre la vie votre bibliothèque sur le site internet www.chateau-thebaud.fr



Une Nuit à la Bibli - Samedi 30 novembre
Un spectacle de théâtre d'improvisation par la
Compagnie « Les Diabolos Nantes ».



Merci aux bénévoles !

Pour la petite histoire, voici les noms de tous les bénévoles connus qui ont œuvré au projet de la bibliothèque depuis sa création jusqu'à aujourd'hui :

M.-Rose Gillardeau, M.-Thérèse Thuaud,
M.-Thérèse Plas, Marthe Biron,
M.-Madeleine Huchet, Germaine Thuaud,
Paulette Janeau, Madeleine Arnaud,
Jeanne Cormerais, Odette Menuet,
M.-Josèphe Guilloton, Roselyne Potier,
Maryvonne Heurtin, Jacqueline Saulnier,
Huguette Douillard, M.-Jeanne Jamin,
Odile Bouchaud, M.-Josèphe Farges,
Marie Guillet, Fernande Guilloton,
Lucienne Soumagnac, Marité Radigois,
M.-Paule Pavageau, Liliane Pontoreau,
Corinne Albert, M.-Noëlle Hervouët,
Eliane Garnier, Michel Gohier,
Viviane Hermon, Flora Rat,
Malika Chesnel, Jacqueline Guerrier,
Annie Terral, Haude Coatanhay,
Béatrice Dugué, Stéphanie Kérézéon,
Anne Noblet, Danielle Soulard,
Laetitia Bellanger, Laurence Fleury,
Natalia Godhino, Christine Grenier,
Noëlle Vincent, Christine Bernard,
Chantal Auvray, Colette Besson,
Françoise Colliou, Pascale Pignon,
Monique Campe, M.-Françoise Douillard,
Albane Pehu, Valérie Servant,
Catherine Allier, Bernadette Bres,
Marjolaine Thomas, Danielle Lebidre,
Isabelle Abraham, Alice Walls,
Louise Turpin, Dominique Jallais,
Sylvie Garcia, Adeline Chevreuil,
M.-Claude Gréau, M.-Claude Rivière,
Annie-Charlotte Desjardins,
Stéphanie Massiot,
Véronique Herbreteau.

Venez nous rencontrer les lundi et jeudi de 16h30 à 18h,
le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Départs à la retraite

Yvon RETAILLEAU Responsable du service Technique et Solange BONNET agent du service Affaires générales ont fait valoir leurs droits à la retraite, nous les remercions pour leurs années au service des castelthébaltais.



Cérémonie de départ Solange - Vendredi 15 novembre aux Arcades.



Cérémonie de départ Yvon - Vendredi 4 octobre salle de la Tour.



Bonne humeur en image des passerelles entre l'accueil de loisirs et l'espace jeunes

Sortie de l'été, les jeunes sont revenus avec plein d'idées de projets dans la tête. Tout d'abord, la rénovation de l'étage de l'espace jeunes se poursuit et devrait se finir courant Février. Ils sont impatients de réaménager l'étage du Moulin Chupin en espace cosy canapé avec un emplacement particulier pour concevoir une chaine Youtube.

L'été s'étant très bien passé, leurs séjours de l'été prochain sont déjà en cours de conception. Ce qui entraîne l'organisation d'autofinancements. Ils ont été présents sur le marché de Noël de St Fiacre pour de la vente de sapins. Ils organisent le dimanche 19 janvier un Loto à l'Espace du Bois Joli. Il se pourrait que vous les croissiez bientôt à votre porte pour vous proposer des brioches.

À côté de ça, ils sont venus bénévolement sur le téléthon qui s'est déroulé à Château-Thébaud. Ils participent à des initiations de billard français en lien avec Alain Carlotti de l'association de Château-Thébaud. Ils organisent aussi des passerelles conviviales avec les plus grands de l'accueil de loisirs.

Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2018, l'activité jeunesse est passée sous compétence intercommunale. L'association IFAC gère désormais l'espace jeunes, les séjours et les animations auprès des jeunes de 11 à 17 ans des communes de Château-Thébaud et de Saint Fiacre sur Maine.

Celui-ci est dans le Moulin Chupin et a été renommé par les jeunes « le Discover ».

Contact : Le référent animation jeunesse est **Jérémie Marchais** que vous pouvez contacter au **07 63 59 45 98** ou par mail à ej.chateauthebaudstfiacre@utno.ifac.asso.fr

Les horaires d'ouverture sont :

Période Scolaire : Mercredi 14h-18h30 / Vendredi 17h-19h / Samedi 14h-18h30

Vacances :
du Lundi au Vendredi
ouvert selon le programme.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jérémie Marchais ou consultez les réseaux : Facebook et Instagram : IFAC Espaces Jeunes Et le site internet : Espace jeunes Le Discover IFAC





École Publique Marcel Canonnet

Je prends
mes marques à
l'école
Marcel
Canonnet

L'équipe enseignante propose à votre enfant de participer à plusieurs temps de découverte de son école.

Samedi 8 février de 9h30 à 12h : portes ouvertes

Accueil par les enseignants et l'association des parents d'élèves : échanges autour d'un café, visite des locaux, présentation des équipements avec des enfants de l'école.

De mars à juin 2020 : passerelle vers l'école

Trois temps d'accueil organisés pour faciliter la transition famille / mode de garde / école.

Dispositif réservé aux enfants inscrits en petite section.

POUR TOUTES QUESTIONS :

Adresse : 3 rue des Sports 44690 Château-Thébaud
Tél. 02 40 06 53 10 (mardi et mercredi matin), Directrice Mme Puchot
Mail : ce_0440496A@ac-nantes.fr
Blog: passerelle2.ac-nantes.fr/marcelcanonnet/

École Saint-Joseph

SEMAINE DU GOÛT : «Varions les plaisirs du petit-déjeuner»

Les élèves de l'école St-Joseph ont vécu la semaine du goût, le thème cette année était le petit-déjeuner et son importance.

Nous avons appris que nous pouvons varier notre petit-déjeuner. Il est très important de manger au petit-déjeuner pour avoir l'énergie nécessaire pour passer une bonne matinée.

Au petit-déjeuner, nous avons besoin de produits laitiers, de céréales, de fruits et d'une boisson.

Cette semaine du goût, c'était trop cool! Génial! C'était trop bon!



CLASSE DÉCOUVERTE

Là-bas, nous avons joué, fait des visites, chanté, dit la date et fait la météo, réalisé un « travel book », ... tout cela en anglais !

Lors de nos visites, nous avons découvert le littoral atlantique : les blockhaus, les plantes (nous avons goûté de la criste-marine et de l'arroche maritime), le sémaphore, la pêche à pied sur l'estran, les canons du Juste, ...

Nous avons vécu deux veillées. La première une dame est venue nous raconter des histoires « with a touch of english » et lors de la seconde, nous avons visionné le film « Tous en scène » en anglais.

Nous avons bien mangé, bien dormi et nous avons passé un bon séjour !

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Les élèves ont participé au cross du Téléthon. C'est l'occasion en classe de parler avec les enfants des enfants malades, de ce qu'est une action de solidarité. Au cours de la même période, une vente de goûters fut organisée pendant 3 mercredis matins à l'école ainsi qu'une collecte de jeux au profit de l'association « Bébé du cœur ».



INSCRIPTION POUR RENTRÉE 2020-2021

Votre enfant est né en 2017 ou au début de l'année 2018. Vous pouvez dès à présent contacter Mme PERTHUIS Stéphanie, Directrice de l'école, pour fixer un rendez-vous et découvrir notre école. Tél. 02 40 06 50 38 ou direction@ecole-saint-joseph-44.org



APE Expo vente de livres

En novembre, dans le cadre de la vente de livres en partenariat avec la librairie de Vertou « LISE ET MOI », L'APE et l'Amicale Laïque ont invité ISABELLE ABRAHAM, une dessinatrice et facilitatrice de Château-Thébaud à l'école Marcel Canonnet.

Isabelle Abraham transcrit les mots des enfants sous forme de dessins tous les premiers samedis matin du mois à la bibliothèque lors de son atelier « Dessine-moi une histoire ».

Le projet de l'école Marcel Canonnet cette année est le cirque. Isabelle Abraham a donc passé deux journées avec les élèves de toutes les classes de l'école. Elle leur a parlé de son métier et leur a montré des techniques de dessin pour qu'ils puissent faire un lion, un chapiteau et autres animaux du cirque.

Les enfants dessinaient allongés avec des pastels, des feutres... sur de grandes bandes de papier. Ils ont adoré ce moment de création !! Toutes les fresques réalisées ont été affichées lors de la vente de livres du vendredi 29 et du samedi matin 30 novembre dans la salle du Bois de la Haie.

Les enfants et les enseignants ont vraiment apprécié la venue d'Isabelle, sa gentillesse et son humour !!

Samedi matin, lors de la vente de livres, Isabelle a aussi animé un atelier parents/enfants qui a été très apprécié !

- MILLE MERCI :**
- à Isabelle ABRAHAM pour sa disponibilité, sa bienveillance et son grain de folie.
 - aux enseignants de l'école Marcel Canonnet de nous avoir accordé leur confiance.
 - à Marion, Marion, Anne-Lise et Solène de la librairie « Lise et moi » pour leur précieuse collaboration.
 - à l'Amicale Laïque pour leur soutien et participation lors de cet événement.

Enfin, l'association remercie les bénévoles qui ont permis de faire vivre cette aventure aux enfants de l'école.

ACTIONS À VENIR : N'oubliez pas le retour de la BENNE À PAPIERS au mois de Mars et le Week-end Structures gonflables du 24 au 26 avril.

Aménagement du Belvédère



Comme évoqué dans les revues municipales d'octobre 2017 et 2019, après plusieurs années de travail sur le dossier, le projet né en 2014 va enfin se concrétiser. À compter du mois de juin 2020 ce site sera intégré au parcours de découverte du « Voyage dans le vignoble » et fera partie des 12 étapes proposées aux visiteurs par le Voyage à Nantes. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.levoyageanantes.fr



> Les douze étapes du Voyage dans le Vignoble

- La Chaussée des Moines à Vertou pour la promenade ;
- Le château de la Frémoire à Vertou pour découvrir le territoire viticole ;
- Le belvédère à Chateau-Thébaud pour profiter du panorama sur la rivière et Maisdon-Sur-Sèvre ;
- Le château du Coing à St-Fiacre-Sur-Maine pour le patrimoine ;
- Le port à la Haye Fouassière pour la promenade et les pique-niques ;
- Le musée du Vignoble au Pallet pour l'histoire ;
- Le moulin à papier du Liveau à Gorges pour le patrimoine ;
- Le domaine de la Garenne Lemot et Clisson pour son architecture à l'italienne ;
- La butte de la Roche au Loroux-Bottereau pour le coucher de soleil ;
- Le château de Goulaine à Haute-Goulaine pour la serre aux papillons ;
- La ville de Vallet comme « capitale » du muscadet ;
- Une étape à définir sur le territoire de Divatte-Sur-Loire pour terminer la boucle...

Aménagement du Belvédère : « Le Porte Vue »

Cette œuvre architecturale est un projet touristique majeur pour le territoire et nous remercions Clisson Sèvre et Maine Agglo d'avoir accepté d'assumer la maîtrise d'ouvrage de ce projet d'un coût global de 904 000 €. Ce total inclut le confortement de la falaise pour prévenir tout risque de chutes de pierres, confortement pris en charge par la commune.

Un grand merci à tous les partenaires qui ont accepté de participer au financement de ce projet :

- Clisson Sèvre Maine Agglo	259 000 €
- Région des Pays de la Loire	226 000 €
- Commune de Château-Thébaud	133 000 €
- Département de Loire-Atlantique	136 000 €
- Europe (FEADER)	100 000 €
- Etat (DETR)	50 000 €

Planning prévisionnel des travaux du Belvédère

Il s'agit d'un chantier spectaculaire qui va démarrer en décembre 2019 pour se terminer en juin 2020 selon le planning prévisionnel suivant.

Décembre : Démolition des bâtiments et débarrasage du jardin derrière l'église.

Janvier - février : Travaux de confortement de la falaise

Mars - avril : Travaux de terrassement de la placette et du jardin. Travaux de génie civil préparatoires à la mise en place du Belvédère.

Avril - mai : Travaux de réseaux. Levage des poutres et pose du Belvédère.

Juin : Finitions (Enrobés, voirie, signalétique...) et réception du chantier.

19 Juin : Inauguration du projet dans le cadre de l'ouverture de la saison 2020 du « Voyage à Nantes ».



Aménagement du site à l'arrière de la Mairie et de l'Église

La commune de Château-Thébaud profite de ce projet pour mettre en valeur le site à l'arrière de la Mairie et de l'Église. Pour cela, la placette d'accès aux salles des Arcades et de la Maine sera réaménagée et un jardin public derrière l'église sera créé. Ces travaux seront réalisés conjointement au projet de Belvédère, la partie espaces verts sera réalisée par le service technique de la commune.

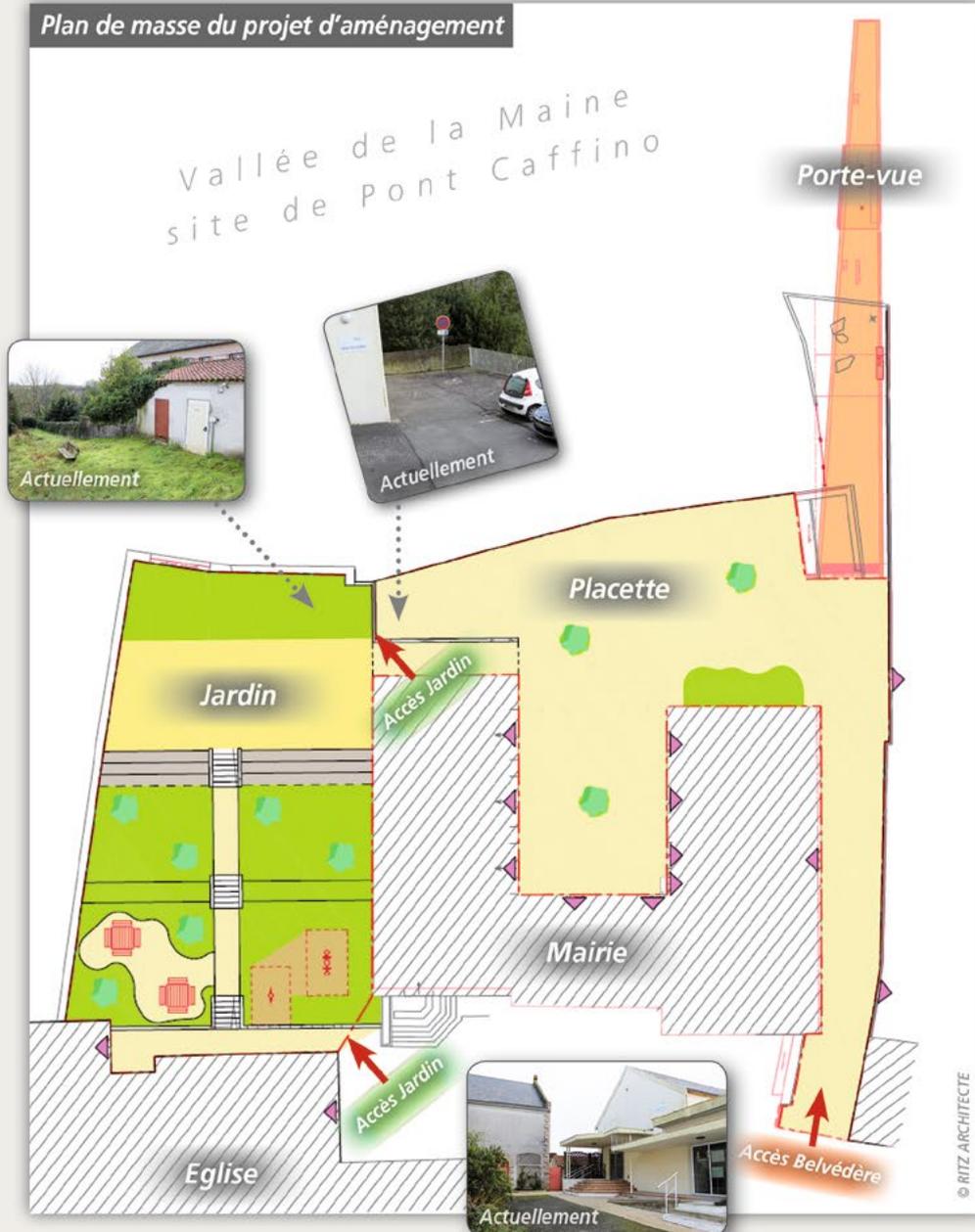
Ce projet d'un coût total de 250 000 € est subventionné par notre communauté d'agglomération pour un tiers et par la municipalité aux deux tiers restants.

DÉPENSES			
	Entreprises/tiers	€ HT	€ TTC
Travaux		212 000 €	254 400 €
Maitrise d'œuvre mission complète	2LM	17 000 €	20 400 €
Travaux paysagers divers	Service technique	13 000 €	15 600 €
Dépenses imprévues		8 000 €	9 600 €
TOTAL		250 000 €	300 000 €

RECETTES			
Subventions	Typologie	Montant	% HT
Clisson Sèvre et Maine Aggloh	Fonds de concours	97 673 €	39%
Commune de Château-Thébaud	autofinancement	152 327 €	61%
TOTAL		250 000 €	100%



Plan de masse du projet d'aménagement



Descriptif du projet :

La vocation de la «placette» ne sera plus le stationnement mais la déambulation piétonne en lien avec le jardin et la place de l'Église.

Les salles resteront accessibles à la location dès la fin des travaux avec un accès limité à quelques véhicules pour permettre la préparation des manifestations. Le stationnement sera autorisé pour les véhicules des personnes à mobilité réduite afin d'accéder au «Porte-Vue» et aux salles. Pour des raisons de sécurité, il ne sera plus possible d'envisager la circulation de véhicules et de piétons sur le même espace.

Le jardin sera accessible par le haut entre l'église et la mairie ou par le bas le long de la salle de la Maine. L'aménagement sera assez naturel avec un jardin en terrasses sur 3 niveaux. Le niveau du haut sera aménagé avec des jeux pour enfants et des tables de pique-nique. Le niveau intermédiaire sera enherbé et le plus bas sera en sable/gravillon.

Un groupe de travail a été créé afin de réfléchir au stationnement et à la signalétique à mettre en place en concertation avec le Voyage à Nantes afin que le site soit agréable pour les visiteurs mais aussi pour les habitants...

Ce chantier sera contraignant, notamment pour l'utilisation des salles de la Maine et des Arcades qui seront fermées pendant cette période pour des raisons de sécurité et pour le stationnement autour de la mairie. Les riverains seront informés en temps voulu des contraintes imposées par les différents chantiers. Nous comptons sur votre compréhension.

Histoire du calendrier (1ère partie)

Nous venons de changer d'année. Nos terminaux informatiques s'en chargent tous seuls, nos agendas papier achetés, quelques calendriers, poste, pompier et autres... sont installés au mur. Nous voilà partis pour une année, jetant un coup d'œil furtif sur nos rendez-vous, une fête à souhaiter... Mais connaissons-nous l'origine du calendrier ? La division du temps en jours, mois, années, par quel moyen cette division s'est produite ?

L'origine du terme calendrier a pour source le mot « kalendes » (kalendae) qui désignait le premier jour du mois chez les romains. Le mot français dérivé fut d'abord « calendrier » (le r manquant s'est intercalé par altération ultérieure).

On entend encore le terme de calendrier en Provence. Il ne faut pas confondre calendrier et almanach (almanach a pour origine le proche orient – racine al et hébreu manah qui veut dire compter). Il existe plusieurs types de calendriers : les calendriers dits solaires, les calendriers dits soillunaires (le nôtre) et les calendriers lunaires (exemple : les calendriers juif et musulman). Les principaux calendriers recensés sont les calendriers chaldéen, hébreux, égyptien, grec (Méton s'était aperçu de la régularité des cycles tous les 19 ans), chinois, romain, musulman, juif, républicain, ecclésiastique, fixe, perpétuel... Ayant peu de communication, chaque pays du globe avait sa propre datation.

Le calendrier dont nous faisons usage aujourd'hui est dit « grégorien ». Il doit son nom au Pape Grégoire XIII qui en fit établir les règles en 1582. À sa création le calendrier grégorien ne fit pas table rase du passé. Il représente une amélioration de détails du calendrier « julien ». C'est pourquoi on dit parfois que notre calendrier actuel est julien. Il faut alors distinguer deux styles : le calendrier julien ancien style (conservé par le culte orthodoxe) et le calendrier julien nouveau style ou grégorien.

Le calendrier égyptien :

Ce calendrier serait apparu au début du troisième millénaire avant notre ère. Il serait le plus ancien calendrier solaire connu de l'histoire. Ce calendrier était basé sur le cycle solaire et la récurrence annuelle du lever héliaque de Sirius (l'étoile sirus entrant en conjonction avec le soleil en début juillet) et sur les fluctuations annuelles du Nil (début des crues) et avait pour objectif la régularité des travaux agricoles, l'année était divisée en trois saisons en fonction de la crue du Nil. Les textes des pyramides mentionneraient déjà l'existence du jour additionnel. Le papyrus Rhind serait le premier texte égyptien à mentionner les 365 jours de l'année civile égyptienne. Ce calendrier était loin d'être parfait, il restait « vague » car l'année s'y trouvait plus courte d'un quart de jour, cependant malgré son inconvénient, il fut conservé sous pression des traditions pendant plusieurs millénaires.

Le calendrier julien :

Il y a environ 2000 ans, il régnait à Rome un désordre extraordinaire dans le compte des jours. Les Pontifes intervenaient à volonté sur la durée de certaines périodes et faisaient du calendrier un moyen de corruption et de fraude. Ils prolongeaient la magistrature de leurs amis, abrégeaient celle de leurs ennemis, avançaient ou retardaient les échéances. Avec ces abus on arriva à célébrer les fêtes d'automne au printemps, d'où l'intervention de Jules César. Il fit venir d'Egypte un astronome grec nommé Sosigène et décida que le nouveau calendrier ne tiendrait aucun compte de la lune et qu'il s'ajusterait du mieux possible à l'année : il devint donc essentiellement solaire. Sosigène retint l'hypothèse de la valeur de l'année à 365,25 jours (ou 365 jours et 6 heures). Il ignora les résultats d'Hipparque qui fixait l'année à 365 jours 5 heures et 55 minutes (la vraie valeur de l'année est en fait de 365 jours 5 heures et 49 minutes). L'écart créé par Sosigène était donc par rapport à l'année vraie de 5 minutes. L'année commune fut fixée à 365 jours et pour combler le déficit du quart de jour on mit un jour additionnel tous les 4 ans. Jules César fonda ainsi l'année bissextile. (Dans la numérotation actuelle, dite ère chrétienne, sont bissextiles les années dont le numéro d'ordre est divisible par 4). Le jour supplémentaire fut attribué à février dernier mois de l'année chez les Romains (le mois de février était un mois court de 28 jours et il était donc considéré comme néfaste, mois des morts et de purification). Mais au lieu de donner 29 jours tous les 4 ans à ce mois. César adopta une règle compliquée pour ne pas choquer les superstitions de ses concitoyens. Le mois consacré aux dieux infernaux (février) conserva donc en apparence un nombre pair de 28 jours mais on doubla le 24ème jour (les nombres impairs étaient tenus pour favorables et consacrés aux dieux supérieurs). En même temps César ramena le début de l'année qui était le 1^{er} mars au 1^{er} janvier (date à laquelle les Consuls entraient en charge). L'an 708 de la fondation de Rome (- 46ème année de notre ère) comptera donc 455 jours et elle fut appelée année de la confusion.

Calendrier Romain



Calendrier Egyptien



Cependant l'année julienne était inexacte puisqu'elle comportait 365,25 jours et qu'en réalité l'année tropique est de 365,2422 jours, d'où un écart de 11 minutes et 14 secondes. En un siècle l'excès atteint $\frac{3}{4}$ de jours. En 4 siècles, le calendrier julien était en retard de 3 jours sur les saisons. En l'an 325, le Concile de Nicée observe le dérapage du calendrier julien. C'est ce même Concile qui décide donc de fixer la date de Pâques (Pâques est le dimanche qui suit le 14ème jour de la lune qui tombe le 21 mars ou immédiatement après). Il est à noter que sur proposition du Sénat de Rome, le cinquième mois de l'année (Quintilis) fut renommé Julius (juillet) pour a priori remercier Jules César d'avoir réformé le calendrier. La mise en place de ce calendrier fut laborieuse et l'empereur Auguste dû procéder à des modifications pour pallier à un léger décalage avec le cycle solaire. Le Sénat décida de donner son nom au sixième mois de l'année, Augustus (Août).

Le calendrier grégorien :

Dans les siècles qui suivent le calendrier julien continua sa dérive. Au VIII^e siècle l'église s'émut à nouveau. Aux Conciles de Constance (en 1414) et de Trente (de 1515 à 1553) la question fut à nouveau débattue mais toujours sans conclusion. Enfin en 1582, le Pape Grégoire XIII fit appel à une commission de savants pour lui fournir des précisions. C'est la réforme grégorienne. Cette réforme comporta deux parties :

- 1- des règles générales qui nous régissent encore,
- 2- rectifier les erreurs du passé et remettre l'année civile en accord avec l'année solaire.

L'année 1582 fut donc raccourcie de 10 jours. Le lendemain du jeudi 4 octobre fut le vendredi 15 octobre. L'an 1582 n'eut donc que 345 jours. Le Pape Grégoire XIII fit appliquer la seconde correction qui consiste à supprimer 3 jours en 400 ans. En conséquence, les années continuent d'être bissextiles selon la règle julienne toutefois les séculaires se terminant par deux 0 deviennent communes et cessent d'être bissextiles sauf celles dont le nombre de siècle est divisible par 4.

La mise en usage du calendrier grégorien se fit pour Rome, l'Espagne et le Portugal en octobre 1582. En France, cet usage intervint en décembre 1582. On supprime 10 jours. Le lendemain du 9 décembre 1582 fut le 20 décembre 1582. Pour les Pays Bas le changement intervint le 14 décembre 1582, le lendemain fut le 25 décembre 1582. Les États Catholiques d'Allemagne et de Suisse accueillirent la réforme en 1584, la Pologne en 1586, la Hongrie en 1587. Les protestants des pays d'Allemagne et de Suisse vers 1700. (anecdote : dans certains villages suisses il fallut recourir à des amendes et à la force armée pour amener l'emploi du calendrier grégorien). L'Angleterre et la Suède accueillirent la réforme en 1752, l'URSS se rallia en 1918 (les orthodoxes russes en 1923), la Turquie en 1924, le Japon en 1873, la Chine en 1912 et la Roumanie en 1919. À ce jour tous les pays ont adopté le calendrier Grégorien à l'exception des orthodoxes, des musulmans et des juifs.

Dans le prochain magazine, nous verrons le calendrier « républicain », il ne dura que 14 ans, mais quel chamboulement...

L'Amicale Laïque de Château-Thébaud



Le jardin de Koko

Le jardin Koko a été créé en 2008 par l'Amicale Laïque avec pour but de le partager avec les écoles.

En effet, sur le temps méridien dans le cadre des TAP (temps d'activité périscolaire) une équipe de bénévoles intervient pendant 45 minutes, pour pratiquer l'activité jardinage avec un groupe de huit enfants accompagnés d'un animateur du service enfance jeunesse. C'est l'occasion pour ces petits jardiniers en herbe de découvrir les graines, les plants, les légumes, les plantes aromatiques. C'est un moment très apprécié des enfants et des adultes, en plus de la transmission de savoir, c'est une belle rencontre intergénérationnelle.

Vous avez du temps à donner, vous aimez jardiner, une envie de transmettre, vous êtes les bienvenus.

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles !
Contact : 06 95 97 29 00

Programme des ateliers cuisine à Château-Thébaud

Apprendre une cuisine riche en saveur, simple et saine au quotidien
Découvrir de nouveaux aliments
Tendre vers une alimentation durable



Atelier 1 : Que faire avec les légumes d'hiver ?
Lundi 13 janvier de 10h30 à 13h30

Atelier 2 : Comment intégrer les légumineuses dans les repas ?
Les cuisiner et les déguster.
Lundi 3 février de 10h30 à 13h30

Atelier 3 : Les féculents : des pâtes, du riz... mais pas que...
cuisinons d'autres céréales non raffinées, en salade, en gratin, en boulettes...
Lundi 16 mars de 10h30 à 13h30

Atelier 4 : un repas sans viande, comment cuisiner les autres sources de protéines ?
Lundi 6 avril de 10h30 à 13h30

Atelier 5 : J'apprends à cuisiner les légumes de printemps.
Lundi 11 mai de 10h30 à 13h30

Atelier 6 : Je crée mes tartes et mes galettes de céréales, vite fait bien fait.
Lundi 8 juin de 10h30 à 13h30

Atelier parent/enfant 1 : faire son pique-nique et son goûter
Mercredi 26 février de 15h à 17h

Atelier parent/enfant 2 : cuisinons de toutes les couleurs
Mercredi 22 avril de 15h à 17h

Repas prévu ensemble
Fiches recettes fournies
Prévoir son tablier

Tarifs en fonction du quotient familial

Pour tout renseignement et inscription : Carole Boutet, diététicienne : 06 07 73 73 47
Validation des inscriptions à réception du règlement maximum 5 jours avant la date de l'atelier.

AFM
TELETHON
CHATEAU-THÉBAUD



39 057,51 € récoltés

Merci à tous les participants
ainsi qu'à tous les bénévoles
qui avez contribué à la réussite
de ce Téléthon 2019 !

L'équipe Téléthon Château-Thébaud



Section randonnées pédestres

Ci-dessous le calendrier des randonnées
organisées prochainement :

- 9 février à Rocheservière à 14h
- 15 mars en Vendée à 14h
(lieu à préciser)
- 5 avril à Bouin à 14h
- 17 mai à Oudon à la journée,
départ à 8h
- 7 juin Forêt de Mervent à la journée,
départ à 8h30

Les départs se font dans le bourg, place
de l'Église.

Contact : Marie-Thérèse et Joël BRETIN
au Tél. 02 40 06 54 86 / 06 29 93 43 06



Association Pont Caffino

Club nature ! À partir de janvier jusqu'en
juin prochain, à raison d'une séance par mois
minimum (8 au total), nous proposons aux
enfants de 8 à 12 ans (12 places maximum) de
se retrouver certains mercredis de 14h à 16h
autour d'ateliers et de sorties nature variés ;
découverte de nouveaux milieux d'observation,
approches et expérimentations de techniques
de jardinage diverses...

Planning communiqué lors de la 1^{re} séance.
Les inscriptions sont ouvertes !

Renseignements et inscription :
Association Pont Caffino : 02 40 06 54 07
Mail : basedeloisirs@pontcaffino.fr

AGENDA



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise à l'Espace Bois Joli :

Dimanche 26 janvier à 14h00

Un concours de belote

Sur réservation au 06 12 28 26 74

(Organisé par les Anciens Sapeurs-Pompiers)

Dimanche 2 Février à 14h00

Un grand Loto

Réservation dès maintenant

au 07 60 75 26 72 ou par mail à :

asp.chateauthebaud@gmail.com

(Organisé par les Sapeurs-Pompiers Actifs)

Ouverture des portes à 12h15

Bénéfices reversés à l'œuvre des Pupilles et Orphelins de Sapeurs-Pompiers de France.

Retenez ces dates et venez nombreux !



FOIRE COMMERCIALE 2019

Cette foire commerciale fut pour nous une réussite, malgré le temps maussade, nous remercions les visiteurs qui sont venus en nombre.

Merci à toute l'équipe du comité des fêtes qui œuvre depuis février ; c'est grâce au travail de chacun que nous pouvons réaliser cet évènement qui perdure depuis 35 ans.

Merci à tous les bénévoles qui montent et démontent les stands.

Merci également à la municipalité qui nous aide pendant ces quatre jours et enfin merci aux exposants pour leur participation et pour certains leur fidélité. Pour les nouveaux nous espérons qu'ils ont trouvé leur intérêt et reviendront cette année.

Association « La Grappe »



L'association La Grappe a accueilli 140 spectateurs au Bois Joli pour une soirée haute en couleurs : un voyage musical conté par Assétou Diabaté, artiste issue d'une grande famille de griots maliens.

Assétou et ses 2 musiciennes nous ont transportés au Mali au travers d'histoires imaginaires, toujours en prenant soin de disséminer un peu de la culture ouest africaine (ex : comment les mamans attachent leurs enfants dans leur dos, pourquoi elles portent un foulard sur la tête...)

La soirée s'est terminée en danse autour des instruments traditionnels !



Le week-end s'est prolongé par le traditionnel Marché de Noël des Créateurs, ce fut l'occasion pour les visiteurs d'achats éthiques et locaux pour les fêtes de fin d'année, mais aussi d'échanges et de discussions riches autour des différents savoir-faire présentés par les artisans.

Info et adhésion : lesgrappeurs@gmail.com ou [facebook.com/LESGRAPPEURS](https://www.facebook.com/LESGRAPPEURS)

Association QORD « Quand l'Occident Rencontre le Désert »

Des nouvelles du « Club culturel de Typhaine pour les Enfants »



Chaque année, notre association se rend dans le camp de réfugiés Sahraouis de Boujdour. C'est là que se situe le Centre Culturel qui abrite le « Club Culturel de Typhaine pour les Enfants ». Au cours de cette visite, nous remettons les différentes subventions qui constituent le budget annuel du club. Toutes les activités remises en place en 2016 seront poursuivies en 2019-2020. C'est toujours avec autant de plaisir que les enfants viennent au club. C'est en effet un des très rares endroits où ils peuvent se retrouver pour pratiquer des activités... La halte garderie, créée l'an passé, fonctionne bien et les petits utilisateurs découvrent jeux et jouets avec beaucoup de bonheur...

Cette année, notre visite était très attendue et fut accueillie avec des cris de joie ! L'arrivée de QORD redonne espoir au personnel du centre... En effet, **de nouveaux dégâts sont à déplorer...** Depuis notre passage précédent, l'état du toit s'est considérablement dégradé... Les inondations et tempêtes de 2015 avaient durement éprouvé le centre, une partie avait été totalement détruite, une seconde avait du être condamnée en attendant que nous puissions procéder à des réparations et la troisième partie avait pu être suffisamment remise en état pour que les activités puissent reprendre au bout d'un an. Cette fois, le toit s'est effondré dans 3 pièces de la partie condamnée entraînant des travaux encore plus importants dans le futur... **Cet effondrement a eu des conséquences sur la partie consolidée...** Le toit de tôle a été entraîné par l'effondrement de la partie voisine et est désormais disjoint par endroits... Des tôles doivent être remplacées et l'ensemble doit être remanié et vérifié au plus vite... Des travaux seront également indispensables au niveau de la maçonnerie...

Pour parvenir à réunir les fonds nécessaires au maintien des activités et à procéder aux réparations essentielles, notre association organise ou participe chaque année à diverses manifestations. Notre prochaine « journée QORD » aura lieu à l'Espace Bois Joli le samedi 4 avril 2020 ! Venez participer à cette manifestation et nous aider ainsi à apporter un peu de bonheur aux enfants !



Club Basket Sud Loire

En septembre, vous avez été nombreux à pouvoir assister au match amical du Nantes Rezé Basket face au Landerneau se clôturant au score de 63 à 69.

Vous avez ensuite pu participer à la nuit du sport réalisée en partenariat avec le local jeunes de Haute Goulaine. L'objectif était de proposer des activités autour du handicap (baskin, torball, showdown...). La soirée s'est achevée par un match professionnel de handibasket.

Les 2 novembre, deux de nos équipes se sont qualifiées pour les 1/8^è de finales de coupe de Loire Atlantique : nos U18F et U17G. Bonne continuation à ces deux équipes dans cette compétition parallèle ! Prochaine étape : le 4 janvier respectivement face à Missillac et Saint Herblain.

Enfin le 14 décembre a eu lieu le traditionnel tournoi parents. Les rôles s'inversent : les parents chaussent les baskets et leurs enfants les encouragent ! Cette journée s'est terminée chaleureusement, autour d'une pizza, à encourager les séniors garçons face à St Nazaire !



Le championnat reprend dès le 11 janvier pour toutes les catégories. Bonne rentrée hivernale !

*Pssst ! N'oubliez pas de réserver dès à présent votre **Samedi 29 février 2020** pour la soirée du club. Cette année, elle se déroulera à la salle du Bois Joli !*

Football Club Coteaux du Vignoble



Le FC Coteaux du Vignoble écrit actuellement le 2nd chapitre de son histoire. L'association peut dorénavant s'appuyer sur les acquis de la saison passée. Le bureau du club, qui est en recherche constante de bénévoles, se félicite des retours des joueurs, parents de joueurs, supporters et de cette belle famille du FCCV qui ne sont qu'encourageants pour la suite.

Cette année encore, c'est plus de 470 licenciés au club de 6 ans à 77ans de filles, garçons, femmes et hommes qui se répartissent les entraînements, matchs et plateaux foot-animation sur les 3 complexes de nos communes (St-Fiacre, Château-Thébaud et La Haie-Fouassière). On retrouve cette année tout ce petit monde dans un album photo du club, type « album-Panini », n'hésitez pas à vous le procurer.

Depuis ce début de saison, nos terrains ne sont pas épargnés par les aléas météorologiques. Après les deux mois de sécheresse puis les 2 mois de pluies intenses, les municipalités limitent leurs utilisations. Le club, victime de ces conditions, s'adapte pour préserver l'organisation générale permettant de maintenir le confort de tous. Il va de soi, que la question des investissements est à remettre en ligne de compte face à ces difficultés rencontrées cette année.

Equipe des vétérans du club



Le club, c'est aussi des manifestations nécessaires, qui réunissent d'années en années nombre d'amoureux du FCCV : les concours de belote/poker, l'arbre de Noël, le Loto, le Tennis-Ballon. À noter dès maintenant dans vos agendas, la soirée du club, la pétanque, les tournois jeunes et le tournoi de sixte.

À très vite autour des terrains. Sportivement.

Tél. 06 37 06 53 26
Site internet du club : www.fccv44.fr
Page Facebook : FC Coteaux du Vignoble

Association des donneurs de sang bénévoles



En 2019, l'association de Château-Thébaud a accueilli 282 donneurs dont 29 nouveaux donneurs. Pour 2020 nous vous souhaitons une joyeuse année et espérons vous voir plus nombreux à nos collectes.

Alors pour 2020 partagez votre pouvoir et votre temps, donner votre sang dès maintenant ...

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir entre 18 et 70 ans.
- Peser au moins 50 kg.
- Présenter une pièce d'identité.
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun.

Toutes les infos sont disponibles à l'adresse <https://dondesang.efs.sante.fr/> et dans la nouvelle application mobile « Dondesang ».

Aussi rejoignez-nous et devenez bénévole pour le don du sang !

Une collecte de sang
aura lieu à Château-Thébaud
le Mercredi 5 février 2020
de 16h30 à 19h30
Salle du Bois de la Haie



FFDSB
FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE



Rappels Civisme



« La liberté des uns commence où s'arrête celle des autres » !

Vous aimez votre animal de compagnie, vous prenez soin de lui en le promenant mais aimez-vous marcher dans ses déjections ? Soyez responsable et pensez à emporter un sac plastique pour ramasser ses crottes ! Chacun a le droit de profiter de l'espace public sans nuisance !

Stationnement sur les trottoirs et circulation piétonne, peut-on les faire cohabiter ?

Certainement ! Si je vérifie que mon véhicule garé sur le trottoir devant ma porte n'oblige pas les piétons à circuler sur la chaussée. Sinon, je vais me stationner plus loin dans un endroit adapté !



Selon le code général des collectivités territoriales (articles L.2212-1 et L.2212-2) le maire est chargé de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'État qui y sont relatifs. La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Cela comprend : la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques (nettoyement, éclairage, enlèvement des encombrements, démolition), la répression des dépôts, déversements, déjections, projections de toute matière ou objet de nature à nuire à la sûreté, la commodité du passage ou à la propreté du domaine public.



Vitesse de circulation

Nous vous rappelons d'être vigilant quant à la vitesse et au stationnement aux abords des écoles, les enfants et leurs parents doivent pouvoir accéder à leur école en toute sécurité. Respectez les emplacements prévus au stationnement. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite si ce n'est pas votre cas. Pour information, le bourg est une zone 30 donc priorité à droite et aux piétons !

CALENDRIER DE COLLECTE 2020 JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS						CHÂTEAU-THÉBAUD Bourg et autres villages	
COLLECTE MÉRIDIENNE		MERCREDI SEMAINE MATIN		COLLECTE MATIN		LUNDI SEMAINE MATIN	
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	AVEZ-VOUS DES BONS RÉFLEXES	
<p>M 5 SORTIE CAS</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p> <p>M 7</p> <p>M 14</p> <p>M 21</p> <p>M 28</p> <p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p>	<p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p> <p>M 7</p> <p>M 14</p> <p>M 21</p> <p>M 28</p> <p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p>	<p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p> <p>M 7</p> <p>M 14</p> <p>M 21</p> <p>M 28</p> <p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p>	<p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p> <p>M 7</p> <p>M 14</p> <p>M 21</p> <p>M 28</p> <p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p>	<p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p> <p>M 7</p> <p>M 14</p> <p>M 21</p> <p>M 28</p> <p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p>	<p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p> <p>M 7</p> <p>M 14</p> <p>M 21</p> <p>M 28</p> <p>M 5</p> <p>M 12</p> <p>M 19</p> <p>M 26</p> <p>M 3</p> <p>M 10</p> <p>M 17</p> <p>M 24</p> <p>M 31</p>	<p>Retournez vos poubelles le veille au soir et positionnez les poubelles à l'heure de la collecte.</p> <p>Remettez votre poubelle en dehors des périodes de collecte.</p> <p>Présentez votre bac correctement. Arrivé. Les sacs à poubelle doivent être correctement ramassés.</p> <p>Rassemblez vos déchets dans un sac à poubelle.</p>	

Ordures ménagères

La collecte des sacs jaunes et des ordures ménagères a lieu suivant un calendrier le lundi ou le mercredi suivant votre lieu d'habitation sur la commune.

Nous vous rappelons que vous devez sortir vos sacs ou votre container uniquement la veille de la collecte en vous référant au calendrier. Si votre sac n'a pas été collecté contacter le service environnement de l'agglo au 02 40 57 57 80.

En aucun cas les sacs et containers doivent rester sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

Le nouveau calendrier a été distribué en décembre avec la revue communautaire, vous pouvez aussi le télécharger sur le site de l'agglo : <https://www.clissonsevremaine.fr/>

Le mot des Conseillers Départementaux

Chères Castelthébaldaïses, Chers Castelthébaldaïses,

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte le bonheur et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Conseillers Départementaux du canton de Vertou depuis mars 2015, nous avons en 2019, continué à nous mobiliser et à travailler à l'échelle de chacune des 5 communes du canton et au niveau départemental.



Ainsi, au Département, nous sommes intervenus pour une meilleure prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et pour une meilleure répartition des aides entre la Métropole nantaise et le reste du territoire.

En 2019, nous avons soutenu, en lien avec les équipes municipales, les projets communaux.

Le Département a par exemple attribué 1000 € pour le Raid Nature Caffino, 10568 € pour la réalisation de travaux sur les routes communales, ou 300 € pour les portes ouvertes de l'Amicale Laique ...

Nous avons également attribué près de 850 000 € pour le fonctionnement des 3 collèges du canton (Jean Monnet, Lucie Aubrac et Saint-Blaise).

Pour 2020, nous avons obtenu que le Département renforce enfin ses efforts d'investissement sur le territoire grâce à une hausse du budget consacré à l'aide aux communes et à l'entretien des routes départementales.

Nous continuerons, en cette nouvelle année, à être à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rencontrer :

Tél. 02 40 99 09 40 - rodolphe.amailland@loire-atlantique.fr - agnes.paragot@loire-atlantique.fr et à suivre notre actualité sur notre site internet www.democratie44.fr.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020. Au plaisir de vous retrouver. Bien sincèrement.

Agnès PARAGOT & Rodolphe AMAILLAND

État Civil

Naissances

Maël CORDIER - 90 rue de la Poterie
 Noé JANEAU - 9 route du Bois Joli
 Louise LAGRANGE - 25 route de la Giétrie
 Léopold MAIGNAN PINEAU - 10 La Blancheterie
 Kim GIRARD - 23 La Pouvellerie
 Lisandro CORTIAL - 14 bis Le Moulinier
 Fanette PHILIPPE - 12 ter rue de la Forge
 William LUCAS - 9 route de Brairon
 Calie LEMARCHAND - 6 La Butte
 Cally THOMAS - 5 Bel Abord

Mariages

Judite ALVES DA SILVA & Manuel GONCALVES
 3 La Noë

Décès

Chantal TOUBLANC épouse PÉNEAU (74 ans)
 1 route du Butay
 André SALMON (80 ans)
 4 rue de la Haie
 Léon MOREAU (81 ans)
 1 rue du Clos de la Grange

Nouveau sur la commune

LAURY VITRES

Nettoyage de locaux vitrés
 pour particuliers et commerces
 Tél : 06 95 41 61 61
 Mail : laury.vitres@gmail.com

QUEST VERS

Sébastien GAVINI
 Producteur de vers et lombricompost.
 Vente aux particuliers sur commande.
 Tél : 06 72 73 10 78

Erratum :

Suite à une erreur de téléphone dans notre précédent numéro.
 Gîtes « Au Milieu de Vignes »
 7 Le Maupas à Château-Thébaud,
 le téléphone est le suivant :
 Tél : 06 78 20 90 68

Rappels administratifs



Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire.
 Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès la date anniversaire des seize ans et au plus tard dans les 3 mois suivants.

Ils se présentent à la Mairie du domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. À cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Plus d'informations sur www.majdc.fr

Carte d'identité et passeport

Pour rappel la mairie de Château-Thébaud n'est pas équipée de station biométrique. Il faut donc prendre rendez-vous dans une commune équipée, la plus proche étant le point d'accueil de Vertou Beautour (près du busway à Vertou).

Attention : il y a des délais importants pour la prise de rendez-vous et la délivrance du titre.



ÉLECTIONS

Dates des élections municipales et communautaires : **15 et 22 mars 2020**
 Date limite d'inscription pour ce scrutin : **vendredi 7 février 2020**

Je souhaite m'inscrire :

- 1^{re} solution en ligne en vous connectant sur www.service-public.fr, rubrique « papiers citoyenneté ».
- 2^{ème} solution demander son inscription en mairie.

Pièces à fournir :

Un justificatif de domicile récent (EDF, avis d'imposition, SAUR) ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité.

Je souhaite vérifier mon inscription

Vous pouvez vérifier en ligne que vous êtes inscrit sur une liste électorale sur le site suivant : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour voter je viens avec :

- Ma carte d'identité
- Ma carte électorale

Pour les nouveaux électeurs, les cartes seront envoyées quelques semaines avant les élections.

Attention : En raison des travaux du Belvédère, le bureau n°1 salle des Arcades serait délocalisé Salle de la Tour (salle du Conseil et des mariages), une signalétique sera mise en place.



Agenda des fêtes et manifestations 2020

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	SALLE
24 janv.20	Amicale laïque	Fête de l'amicale	Bois de la Haie
26 janv.20	Pompiers	Concours de belote	Espace Bois Joli
26 janv.20	Tennis de table	Critérium fédéral	Salle des loisirs
31 janv. 20	Amicale laïque	AG canoë-kayak	Bois de la Haie
02 fév.20	Amicale Pompiers	Loto	Espace Bois Joli
05 fév.20	Don du Sang	Collecte	Bois de la Haie
07 fév. 20	Amicale laïque	Cinéтик	Espace Bois Joli
08 fév.20	Comité des Fêtes	Repas des bénévoles	Bois de la Haie
09 fév.20	Chorale Muscadines	Concert	Espace Bois Joli
14 fév.20	École St Joseph	Représentations théâtre	Espace Bois Joli
14 fév.20	APE Marcel Canonnet	Goûter avant vacances	Bois de la Haie
06 mars. 20	Amicale laïque	Assemblée générale	Bois de la Haie
07 mars.20	Association Chasse	Concours de Belote	Bois de la Haie
08 mars. 20	Syndicat Vignerons	Concours de vins	Espace Bois Joli
13/14/15 mars.20	Théâtre en Liberté	Représentations	Espace Bois Joli
14 mars.20	Amicale laïque	Nettoyage de printemps	rues de la commune
15 mars.20	Tennis de table	Critérium fédéral	Salle des loisirs
15 mars.20	Élections municipales et communautaires	1er Tour	La Tour & Maine
21 mars.20	Service Enfance jeunesse	Carnaval des enfants	Complexe sportif
22 mars.20	Élections municipales et communautaires	2ème Tour	La Tour & Maine
22 mars.20	Sol en Vigne	Concert	Espace Bois Joli
à déterminer	Amicale laïque	Nettoyage de printemps	Extérieurs
27 mars. 20	Amicale laïque	Cinéтик	Espace Bois Joli
04 avril.20	Qord	Journée de l'association	Espace Bois Joli
05 avr.20	Amis réunis	Loto	Bois de la Haie
10 avr. 20	APE Marcel Canonnet	Goûter avant vacances	Bois de la Haie
25/26 avr.20	APE Marcel Canonnet	WE structures gonflables	Complexe sportif
29 avr.20	Clisson Sèvre et Maine Agglo	Conférence sur le comportement des adolescents	Espace Bois Joli
29 avr.20	Don du Sang	Collecte	Bois de la Haie
08 mai.20	Municipalité	Cérémonies Commémoratives	Bois de la Haie
08/09/10 mai.20	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
15/16/17 mai.20	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
29/30 mai.20	Service Enfance jeunesse	Cinéma de plein air	Site Espace bois Joli



OH! CLISSON SEVRE & MAINE 13090LOH!

On joue, on parle, on se détend, on se rencontre au Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

UNE BULLE RÉCONFORTANTE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

Grâce à des permanences itinérantes, parents, futurs parents et même grands-parents, peuvent se poser avec leurs enfants âgés de 0 à 6 ans dans les 5 Lieux d'accueil enfants-parents de l'Agglo. Accueillis par un binôme de professionnels de l'enfance et de la parentalité, dans les structures petite enfance du territoire, c'est un espace ouvert, d'écoute, d'échanges et de relations.

NOUVEAUTÉ POUR 2020 : Le LAEP se développe.

À partir de janvier 2020, vous pourrez trouver un lieu d'accueil sur 6 communes de l'agglo. Venez nous retrouver au pôle enfance de St Hilaire de Clisson, aux seins des Maisons de l'enfance de La Haye-Fouassière, de Clisson, d'Aigrefeuille-sur-Maine, au sein de la halte-garderie de Vieilleville et à l'espace ressource d'Histoires de Parents à Monnières.

Le lieu d'accueil est ouvert de 9h à 12h en semaine et de 9h30 à 12h le samedi.

L'accueil est libre, gratuit et confidentiel. Il n'y a aucune réservation ou inscription.

Retrouvez toutes les dates de permanence dans l'agenda du lieu d'accueil enfants-parents sur :

lieuaccueilenfantsparents.clissonsevremaine.fr - Informations : 02 40 54 87 37

Tessier
communication

CONSEIL - CRÉATION - IMPRESSION

Tél. 02 51 55 41 96 - SAINT HILAIRE DE RIEZ
www.tessier-communication.fr



TOITUREXPO

Artisan
Rénovation
Toiture

NEUF & RÉNOVATION
COUVERTURE
ZINGUERIE
POSE VELUX
ETANCHEITE

1, rue du Bois Simon - ZA de la Poterie - 44690 Château Thébaud
Tél. 02 40 33 17 95 - courriel : contact@artsarl-couverture.fr



NÉGOCE MATÉRIELS AGRI ET BTP

ACHAT-VENTE-LOCATION-RÉPARATION

15, rue des Châtaigniers - P.A. du Butay - 44690 CHATEAU THÉBAUD
Tél. 06 63 82 55 71 - Bureau 09 67 49 76 10 - cdesrues@dcnm.fr

www.pressade.fr



Bricfruit S.A.S
RD 137 - PA La Jaunaie
44690 CHATEAU-THÉBAUD
Tél. +33 (0)2 40 33 55 55
Fax +33 (0)2 40 03 81 36



PEUGEOT

Garage Laurent BOSSIS

Agent Peugeot

Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage
Atelier ouvert 6 jours sur 7



12 rue du Bois Simon
44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 50 79
Mail : garage.laurentbossis@orange.fr



EMBALLAGES

Etude et réalisation d'emballages en carton ondulé
et matériaux connexes

T. 02 40 03 45 17 / F. 02 51 71 03 90 / ondupack@ondul-pack.fr
2 rue des Châtaigniers, Parc d'Activités du Butay / 44690 Château Thébaud

GUILLON

Plâtrerie

Plâtrier - Plaquiste

- Plâtrerie traditionnelle
- Cloisons sèches
- Isolation
- Faïence
- Cheminées

La Bauche Malo - 44120 VERTOU 5 bis l'Ourmeau - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

06 82 98 64 62

guillonplaterie@hotmail.fr

NEUF ET RENOVATION



www.mca-menuiserie.fr
Tél : 02 40 33 58 00

Fabricant de menuiseries aluminium
Installateur tous types de menuiseries
Agencement, cloisons verrière, bardage, Pergola
Bioclimatique, Store BSO, Banne, ...



5 rue Lavoisier - ZA du haut coin - 44140 Aigrefeuille sur Maine
contact@mca-menuiserie.fr



paysagiste
Tél. 06 22 02 50 46 - Mail : contact@interservices.fr

M M A Entreprise



Thierry Cormerais

Agent Général d'Assurances

2, rue des Merisiers - 44140 AIGREFEUILLE-SUR-MAINE

Tél. 02 40 06 61 21 - www.mma.fr

email : cabinet.cormerais.aigrefeuille@mma.fr - N° Orias : 07010994



Tous Travaux d'Électricité
Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 install.service@wanadoo.fr

12, La Blanchetterie - 44690 CHATEAU-THÉBAUD



Menuiserie générale
Agencement
Cuisines
Portails
Clôtures
Terrasses



Bois - Alu - PVC Intérieur - Extérieur - Neuf & Rénovation

3, Brairon - 44690 Château-Thébaud - lamypascal@orange.fr - Tél : 02 40 33 57 29

Artisan Menuisier Ebéniste

ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA S.

ZA du Butay - 21 rue des Chataigniers
44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 57 58

Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98

E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - www.menuiserie-rocheteau-laurent.com



Menuiseries
neuf et rénovation

- ✓ bois, pvc, alu
- ✓ agencement
- ✓ cuisines
- ✓ parquets lambris
- ✓ portails - clôtures
et motorisations
- ✓ Bardage



Diffusion
France
Maintenance

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

E-mail : contact@dfm-cuisines.fr

Contrôle technique Automobile

AUTO BILAN AIGREFEUILLE SUR MAINE

Rue Lavoisier - Z.A. Le Haut Coin - 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

Tél. **02 40 73 29 53** - autobilanasmaine@orange.fr

Prenez rendez-vous sur internet: **Securitest Aigrefeuille sur Maine**

HORAIRES : Lundi : 14h/19h
Mardi au vendredi : 8h30/12h30 - 14h/19h
Samedi matin : 8h30/13h

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

CONSEIL, DÉCO ET RÉALISATION
DE PLAN EN 3D DE VOTRE SALLE DE BAIN



- Plomberie / Sanitaire
- Chauffage : Gaz - Fioul - Energies Renouvelables
- Ramonage
- Installation Salle de Bain de A à Z
- Faïence - Carrelage

ENTREPRISE **MOUILLÉ**

3 rue du Bois Simon - Zac de la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
02 40 04 33 96 - mouille.sarl@orange.fr



AHM
COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf & Rénovation
M. Huard et M. Menuet
Port. **06 75 46 06 33**
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
contact@ahm-couverture.fr

- Tuile
- Ardoise
- Zinguerie
- Bac Acier
- Fenêtre de toit
- Isolation
- Ramonage
- Démoussage

Ets ARNAUD



- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance

5 rue de la Fontaine Cälin (Route de Nantes) - 44190 CLISSON - Tél. **02 40 03 90 20**
15 rue des Bosquets - 44840 LES SORINIÈRES - Tél. **02 28 00 01 02**



Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

Production de pommes, poires et fruits rouges
Cueillette au verger

Produits transformés : jus de fruits, Perles de pommes, confitures et gelées

Sélection de produits du terroir en boutique

Cueilleur de saveurs

Château-Thébaud • www.jardinsfruitiers.com • **02 40 06 53 64**



S.A.R.L. **JAUMOUILLE**
Maçonnerie - Génie civil

- Rénovation ancien bâti
- Ravalement de façade à la chaux naturelle
- Neuf
- Couverture Tuiles
- Zinguerie
- Assainissement autonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. **02 40 33 57 62**
sarljaumouille@gmail.com



Transports toutes distances, toutes destinations,
Transports vers centres hospitaliers : dialyses, rayons, C.M.P... malades / Assis
Transfert gare, aéroport. **7j/7 - 24h/24**

Tél. **06 59 289 289**

14, route du Champ Martin - 44690 CHATEAU-THEBAUD



Thierry GUILBEAU
Marc PENEAU
Boris CHOIMET

16 Le Grand Bar Sauvage
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. **02 40 03 04 04 - 06 82 49 68 27**
alliancepaysages@laposte.net

enrobés noirs et rouges - pavages - dallages
clôtures - murets - aménagements espaces verts

ATLANTIC DÉBOUCHAGE

DÉBOUCHAGE CANALISATIONS, WC, SALLE D'EAU, CUISINE...
CURAGE ET NETTOYAGE DES RÉSEAUX EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES
INSPECTION VIDÉO DES CANALISATIONS
DIAGNOSTIC ET ENTRETIEN
NETTOYAGE ET POMPAGE POSTE DE RELEVAGE, REGARDS, CANIVEAUX...
DÉGAZAGE DE CUVE À FUEL.

02 40 58 06 62/06 58 65 90 10
44690 CHÂTEAU THÉBAUD - ATLANTICDEBOUCHAGE@OUTLOOK.FR



PÉPINIÈRES
Les Jardins de Juliette

LES GROS CAILLOUX - RD137 - 44140 LE BIGNON
TÉL. **02 40 69 17 34** - jardinsdejuliette@orange.fr

Bar - Restaurant



Le Pan Coupé
Traiteur

Restaurant ouvert la semaine le midi et week-end sur réservation

- Pizzas et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- TRAITEUR TOUTES FORMULES
- Paëllons géants : paëlla, tajine, cochon de lait, jambalaya, colombo, choucroute, etc...

Tél. **02 40 06 52 50** - www.lepancoupe.fr - lepancoupe@orange.fr
35 rue du Pot Gris - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

CABINET GUÉMENÉ
www.cabinet-guemene.fr



Vente - Location
Gestion locative
Syndic de copropriété

Proximité, professionnalisme, réactivité, discrétion

Vertou, Nantes et Vieilleville

CABINET GUÉMENÉ
VERTOU (44120)
Syndic de copropriété,
Gestion et Transaction
56 - 58 - 77, rue Henri Delahaye
02 40 33 88 40

CABINET GUÉMENÉ
VIEILLEVILLE (44116)
Vente et Location
17, avenue du Val de Loire
02 40 71 01 09

CABINET GUÉMENÉ
NANTES (44300)
Syndic de copropriété, Gestion et Transaction
C. Commercial du Manoir St L6 - 8, bd du Manoir St L6
02 40 49 18 10

www.cabinet-guemene.fr • contact@cabinet-guemene.fr